

Pour vivre en Habitat inclusif, il faut :

- **avoir une RQTH :**
Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- **ou être bénéficiaire de l'AAH :**
Allocation Adulte Handicapé
- **ou avoir plus de 65 ans**



L'habitat inclusif



Quartier Remavert

A côté de Carrefour Cernay à Reims

**Habiter chez soi,
ensemble,
dans la cité.**

Coordonnées :

Référente Habitat Inclusif : Fanny Philbert

☎ 06 20 45 60 13

✉ f.philbert@pbchampagne.org

Secrétaire : Lysianne Lefèvre

☎ 03 26 08 59 72

✉ accueil.savssamsah@pbchampagne.org

Chef de service : Sébastien Faivre

Directrice de Pôle: Caroline Frankart

📍 25 avenue Bonaparte 51430 Tinquieux

Un habitat inclusif :
ce n'est pas un logement comme les autres.

C'est : avoir son propre logement sans être isolé.

Vous pourrez choisir d'habiter soit :

- dans un appartement seul avec une chambre



- dans un appartement en colocation
c'est à dire partagé à 2 personnes, avec 2 chambres



Dans chaque appartement, on trouve :

- une salle de bain et des toilettes



- une grande pièce à vivre à aménager selon ses goûts



- une terrasse ou un balcon



Sur Rémavert, il y a 10 places d'habitat inclusif.

Ces logements sont proches les uns des autres.

Les logements sont proches des commerces et services du quartier.

Un animateur de vie sociale est présent et aide les habitants à :

- avoir de bonnes relations avec leur voisins,
- à être intégré dans leur quartier,
- avoir des activités si ils le souhaitent.

Il y a une salle commune pour rencontrer les autres habitants.

